

COLLECTE DES DECHETS

Rappel des jours de collecte

Déchets résiduels (bac noir) **Mercredi**

Déchets recyclable (bac bleu) **Jedi**

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après ramassage.

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en Mairie.



La collecte du jeudi 15 Août est maintenue.

NUMÉROS UTILES

Pour consulter gratuitement un Avocat du Bureau d'Alès et recevoir de brefs conseils :

- **Permanence Droit du Travail et Protection Sociale** : 06.77.56.99.33
- **Permanence Droit des Etrangers** : 06.77.56.99.45
- **Permanence d'Aide aux Victimes** : 07.87.48.06.67



SMS ET APPELS INDÉSIRABLES :

le 33 700 facilite le signalement des numéros frauduleux.

Message incitant à cliquer sur un lien douteux pour récupérer vos données personnelles ou à appeler un numéro surtaxé pour vous soutirer de l'argent etc...pour lutter contre ces appels non sollicités, signalez-les au 33 700 sur la plateforme gratuite de lutte contre les SMS et appels indésirables.



Vous êtes déjà plus de 170 à vous être inscrits sur mesalertes.fr et à profiter de notre actualité.

Rejoignez-nous, l'inscription est gratuite et anonyme.

Choisissez le(s) thème(s) qui vous intéresse(nt) et recevez les informations municipales par sms et/ou mail suivant votre choix.

Démarche simplifiée : vous pouvez également vous faire inscrire en mairie.

PIEMONT SERVICES A QUISSAC

Cette structure rassemble la Maison France Services, le Relais Emploi, le conseiller numérique du Piémont Cévenol et plusieurs partenaires locaux dans un espace unique à Quissac, 19 Avenue du 11 Novembre. Une équipe de professionnels qualifiés et attentifs est disponible pour aider et accompagner les usagers dans leurs démarches quotidiennes, qu'il s'agisse de santé (CPAM), famille (CAF), retraite (CNAV), MSA, droits, logement, impôts, recherche d'emploi, ou encore d'accompagnement numérique.

Un espace numérique en libre-service est accessible, offrant connexion internet, impression et scanner.

Sur rendez-vous de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - 04.66.93.30.16



BRULAGE DES VEGETAUX

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers.

Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les

épiluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre.

Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

L'élimination des branches et arbustes coupés est vivement préconisée pour ne pas stocker dans votre jardin des éléments combustibles qui pourraient s'amonceler.

Évacuer les végétaux coupés vers une déchetterie est une alternative positive quand les volumes à traiter sont importants.

Contact Mairie

✉ accueil.mairie@aigremont-gard.fr

ou pour le service urbanisme : urbanisme@aigremont-gard.fr

04.66.83.00.80

BIBLIOTHEQUE - 1 Place Léon Castanet

Mercredi 17h00 à 19h00 - Samedi 10h00 à 12h00

Vous avez à votre disposition de nombreux livres.

Fermeture pour congés du 15 Août au 3 Septembre.

Juillet 2024



L'ÉDITO

L'activité a été fournie lors des 6 premiers mois de l'année. En effet de nombreuses manifestations se sont enchaînées après les vœux communaux, le loto de l'APE, l'exposition des œuvres de Madame HILLION-BORELLO, le repas des aînés, la cérémonie commémorative du 19 mars 1962, les animations sportives du 30 mars, la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, la balade gourmande « Le Vin Côté Cours », la journée taurine, le repas de la chasse, le ball-trap, la fête votive, les repas de voisins à Mas Fontanes et rue du Paradis, le concert de l'orchestre Chicuelo 2, et enfin pour clôturer le mois de juin la soirée théâtrale à Antignargues. Sans oublier les rendez-vous réguliers des Gremounins et de O'LA.

Deux rendez-vous incontournables sont programmés en juillet :

- La soirée républicaine le 13 juillet dans la cour de l'école, animée par le groupe de variétés « Pause-café » et le repas cuisiné par le traiteur « Mamie Eliette ». Cette soirée est toujours un moment fort agréable de convivialité, d'échanges et de partage.

- Le mercredi 24 juillet, dans le cadre la programmation estivale du cinéma sous les étoiles, organisée par la CC Piémont Cévenol & Cinéco en partenariat avec la commune, sera proposé en ce même lieu la diffusion en plein air du film d'Artus « Un p'tit truc en plus ».

A l'issue du scrutin des élections européennes du 9 juin dernier, le chef de l'état a dissous l'Assemblée nationale. En conséquence, des élections législatives sont programmées pour le premier tour le 30 juin et le 7 juillet pour le second. Si aucune majorité absolue n'était obtenue à l'issue du deuxième tour, la constitution exclue toute autre dissolution dans un délai d'un an. Sans préjuger d'un quelconque résultat et sans aucun parti pris, ce scrutin revêt donc un caractère particulier ! Pour rappel, le bureau de vote est situé au foyer Francis PERRIGOT. Au nom de l'équipe municipale, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un agréable été !

Gilles TRINQUIER

#CANICULE

Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :



Buvez de l'eau régulièrement



Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée



Mouillez-vous le corps



Ne buvez pas d'alcool



Évitez les efforts physiques



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Juillet 2024



Mairie d'Aigremont
3 Rue de l'école, 30350 AIGREMONT
Directeur de la publication: Gilles TRINQUIER
Rédaction PAO et impression: Commission Communication
www.aigremont-gard.fr



CÉRÉMONIES & FESTIVITÉS

Cérémonie des vœux : 6 Janvier

Le 6 janvier dernier, l'équipe municipale a accueilli la population Aigremontoise à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui cette année était axée sur la Fraternité. Le maire a souligné les incivilités qui parasitent le quotidien que sont le stationnement abusif, la divagation des chiens et leurs déjections, les dépôts sauvages et les manquements aux obligations de débroussaillage.



Après la présentation de la commune, il est également revenu sur les réalisations de l'année 2023. Ce fut aussi l'occasion de présenter les divers projets pour l'année 2025 et les années suivantes. Concernant les projets, il a notamment mis l'accent sur l'aménagement du carrefour des Baraquettes, de la départementale 907 et de la départementale 8, ainsi que sur la rénovation de l'éclairage public pour l'ensemble de la commune d'ici la fin de l'année, pour ne citer que les plus onéreux.

19 mars : cérémonie du "Cessez le feu en Algérie"

Comme chaque année, au monument départemental situé sur la commune, une gerbe a été déposée au nom de la commune par les élus lors la commémoration départementale en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Samedi 23 mars : Repas des aînés

Une centaine d'aînés de la commune a participé à la journée annuelle dédiée aux plus de 62 ans. Ce moment fort sympathique débuta par un apéritif convivial. Le repas qui suivi était cuisiné par l'un des membres du réseau de producteurs « Bienvenue à la ferme ». Repas composé de produits du terroir gardois, accompagnés de vins locaux. L'animation musicale assurée par l'interprète locale Isa ravie tous les participants.



Samedi 30 Mars : Démonstration de FOOT STYLE et sélection pétanque la Mondialette

Cet après-midi-là, la municipalité proposait une animation de Foot-style à destination de la jeunesse Aigremontoise.

En raison d'une météo capricieuse, cet évènement sportif a eu lieu au foyer Francis PERRIGOT. Après une démonstration, de jeunes Aigremontois d'âges différents purent s'initier à cette pratique sportive durant une paire d'heures.



Avant cela, Séverine JUMEAU a initié à la zumba les adultes volontaires pour chauffer l'ambiance dans le foyer.

En parallèle, l'association O'LA organisait le tournoi de pétanque qualificatif au tournoi intercommunal

« La Mondialette ». La triplette sélectionnée était composée de Madame et Monsieur DUMONNET, ainsi que Monsieur ALENGRIN. Notre équipe s'inclina en ¼ de finale contre celle de Corconne, tenante du titre 2023 et finaliste de cette édition.

Toutes nos félicitations pour ce beau résultat.



Samedi 13 Avril : Journée taurine

11ème Edition du Festival Taurin, évènement qui s'est maintenant installé dans les rendez-vous traditionnels du début de saison, organisé par l'Association des Festivités Aigremontoises.

Une météo clémente ainsi qu'une organisation améliorée du Comité des Fêtes, notamment concernant le stationnement des véhicules, ont permis de passer une agréable journée et une soirée très animée.

L'Association est déjà dans la réflexion pour préparer au mieux la 12ème édition en 2025.

INFORMATIONS

AIRE DE COMPOSTAGE COLLECTIVE

Mercredi 28 Février 2024 a été inaugurée l'aire de compostage collective au parking du champ de foire (derrière les toilettes publiques), en présence de Mr le Maire, de Mr Lionel JEAN Vice-Président de la Communauté de Communes du Piémont cévenol et de Mr Jérôme CASTALDI coordonnateur du service des ordures ménagères.

Trois bacs ont été installés :

- 1 pour le compost (apport volontaire des particuliers)
- 1 pour la maturation
- 1 pour le broyat (apport naturel destiné à enrichir le compost et géré par les agents techniques municipaux).

Vous pouvez donc dès à présent déposer les déchets compatibles et venir récupérer le compost lorsqu'il sera prêt.

Pour les personnes qui souhaitent s'équiper individuellement, la Communauté de communes met en vente des composteurs en plastique au tarif de 15 €.



COLONNES A VERRES

Nous avons été classés "bons élèves" par le service des déchets de la communauté de communes au vu de la quantité de verres récupérée à recycler. A ce titre, la commune va être récompensée symboliquement par le remplacement de nouvelles colonnes à verres qui seront sérigraphiées d'un paysage représentant le village.

PISCINE INTERCOMMUNALE DE QUISSAC

Ouverture au public du 8 Juillet au Dimanche 1er Septembre de 12H à 20H. Différents cours adultes et enfants sont proposés en dehors de ces créneaux. Renseignements sur www.piemont-cevenol.fr/

Toutes nos félicitations à nos deux athlètes Aigremontoises du twirling club de Lédignan, Noeyma et Eynola TERRANOVA qui sont devenues championnes de France de twirling bâton en équipe N3 le 16 juin à Saint-Dié-des-Vosges.



Agenda

Juillet

Dimanche 7 : 2nd tour des Elections législatives

Samedi 13 : Soirée Fête Nationale

Mercredi 24 : Soirée cinéma en plein air dans la cour de l'école

Septembre

Vendredi 27 : Accueil des nouveaux arrivants au foyer

Octobre

Dimanche 6 : 2ème salon du livre au foyer

Octobre Rose : programme à suivre.

Novembre

Vendredi 29 et Samedi 30 : Téléthon

Décembre

Noël des enfants : Date à définir

Samedi 21 : Concert de Noël offert par la mairie

PROJETS EN COURS

Diagnostic Eclairage Public :

La rénovation de l'éclairage public devrait intervenir au mois d'octobre. Territoire Energie, le Service Public de l'Energie Gardoise à qui la municipalité a transféré la compétence, s'est engagé à réaliser l'ensemble des opérations avant la fin de l'année. 10 Armoires de commande seront rénovées, remises aux normes et sécurisées, les 75 derniers points lumineux à ne pas avoir été rénovés le seront. Ainsi, l'estimation annuelle de réduction du coût de fonctionnement sera de 45 %.

Aménagement et sécurisation du carrefour des Baraquettes RD 8 / RD 907 :

La première tranche des travaux débutera après la rentrée scolaire, probablement au mois d'octobre. Ce premier chantier concernera le carrefour des baraquettes et la route départementale 907, ainsi que les amorces sur la route départementale 8 des 2 côtés du carrefour.

Climatisation Ecole :

Les deux classes étant déjà équipées, la pose d'un climatiseur réversible supplémentaire est prévu pendant les vacances d'été dans le couloir et les toilettes, pour permettre d'uniformiser la température dans toute l'école.

RÉALISATIONS

Peinture barrières : les grilles et mains courantes de la mairie, de la bibliothèque et du foyer sont repeintes en gris

Aménagement aire de jeux : l'ancienne structure toboggan/escalade a été retirée, devenue vétuste et dangereuse et une balançoire va prendre sa place. Les contours des jeux ont été redéfinis, matérialisés par des madriers et un sol amortissant de copeaux de bois est en cours de pose. Deux tables de pique-nique sont viendront rapidement agrémenter l'espace qui, nous l'espérons, rendra ce lieu plus convivial.

Climatisation mairie : En panne de climatisation et de chauffage depuis un an, les locaux ont été équipés d'un nouveau module, l'ancien n'étant pas réparable car trop ancien (18 ans).

Internet : Installation d'un routeur 4G au foyer et au hangar technique qui permet d'avoir une connexion internet et un contrôle à distance des climatiseurs de façon à éviter leur fonctionnement en cas d'inoccupation et ainsi faire des économies.

Voirie : La majorité des trous dans la chaussée a été rebouchée avec de l'enrobé à froid. Un premier passage de fauchage en bord de voirie et au centre a été réalisé sur tout le territoire.

Plantations : Pas moins de 300 arbustes ont été plantés au théâtre de verdure (terrains communaux à Antignargues) pour créer une clôture végétale et permettre le maintien et le renforcement de la Biodiversité. Le goutte à goutte a été installé et réparé dans les autres espaces verts.

Débroussaillage : Effectué en partie par les agents municipaux sur les chemins communaux. L'entreprise SUJOL a aussi été missionnée pour une prestation de débroussaillage, d'accotements, de dégagement de carrefour sur une distance de 43km avec l'épareuse. L'entreprise ROMESTAN, quant à elle, était en charge d'assurer le curage des fossés et des coupes eau.

Les pluies répétées de ces derniers mois ont fait du débroussaillage une mission prioritaire.

Réfection des têtes de pont : C'est l'entreprise LAUTIER MOUSSAC qui est chargée de réparer et /ou créer les quatre têtes de pont en béton, endommagées suite à des pluies, des glissements de terrain ou des passages répétés d'engins. Ces travaux sont rendus nécessaires pour protéger le passage des véhicules agricoles de plus en plus lourds.

CÉRÉMONIES & FESTIVITÉS

Cérémonie du 79ème anniversaire du 8 mai 1945

La cérémonie commémorative rendant hommage à tous ceux, qui, au sacrifice de leur vie, sont morts pour la France. Elle est également un hommage que la Nation doit à toute une génération de femmes et d'hommes, de combattants, de résistants, de déportés, de réfractaires au Service du Travail Obligatoire, de prisonniers, de justes parmi les nations, qui s'engagèrent avec courage et humilité. Après le dépôt d'une gerbe, comme chaque année, le fleurissement et un moment de recueillement de l'équipe municipale eurent lieu sur la tombe d'Henri Bosc, brutalement tué par une colonne de soldats allemands le 28 août 1944. A l'issue, un vin d'honneur fut proposé aux participants.

Le Vin côté Cours

Le jeudi 9 mai, « Jeudi de l'Ascension », en partenariat avec l'Appellation Duché d'Uzès était organisée une balade gourmande.

Le choix de l'itinéraire permis la mise en valeur du territoire communal et la découverte de certains des plus beaux de ses atouts.

- La beauté de nos paysages,
- Le majestueux et somptueux panorama sur les Cévennes,
- L'imprenable vue sur le massif des Leins,
- L'incroyable diversité de notre verdoyante et éclatante campagne, sans oublier une véritable explosion de couleurs,
- Le charme de notre bourg centre, de ses Circulades et du hameau d'Antignargues.

Le chef Martin (gardois d'origine) du restaurant « The Marcel » à Sète, a concocté un menu qui a régalé les quelques 700 convives qui participèrent à l'évènement.

C'est à une équipe remarquable qui a œuvré sans compter qu'est due la réussite de cette édition de l'emblématique manifestation de l'AOP Duché d'Uzès, grâce à son aide précieuse, grâce à son engagement pour Aigremont, grâce à sa générosité, grâce à son énergie et grâce à sa fraternité.



Certains ont ouvert leurs maisons, leurs cours, mis à disposition des parcelles pour accueillir une pause gourmande, ou pour favoriser le cheminement, du matériel, leurs bras et leur temps libre. Quel bel état d'esprit, quel engagement pour la commune !

Ce jour-là, notre belle commune a bénéficié d'un coup de projecteur fantastique, d'une mise en valeur de son patrimoine et de son terroir.

Quel spectacle naturel a été offert aux uns et aux autres. De très nombreux témoignages le confirment. Nos visiteurs d'un jour en ont pris plein les yeux.

A n'en pas douter, le Vin Côté Cours contribuera à faire rayonner notre bourgade au-delà des limites de l'appellation « Duché d'Uzès », du Piémont cévenol et du département.

Fête Votive : 31 Mai, 1er et 2 Juin

Un programme légèrement remanié suite aux évolutions budgétaires liées aux épisodes pluvieux de 2023. Cette édition 2024 n'a pas démerité malgré une certaine baisse de la fréquentation à la buvette. C'est l'occasion de rappeler que l'organisation d'évènements d'une telle ampleur nécessite un investissement humain et financier conséquent. La buvette étant le principal levier de l'Association, il est d'autant plus important que la fréquentation puisse être au rendez-vous. L'objectif étant de pouvoir faire perdurer les traditions dans la Commune. L'Association est déjà dans les préparatifs de l'édition 2025 et remercie l'ensemble des personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans l'organisation et invite celles et ceux qui le souhaitent à les rejoindre.





Ball trap

Le traditionnel Ball Trap de la "Giboyeuse", s'est déroulé les 25 & 26 Juin. Les tireurs sportifs amateurs, confirmés ou débutants se sont succédés pour tirer sur des plateaux d'argile et pour se retrouver autour d'un repas et d'un apéritif convivial. Le concours du dimanche après midi a vu les meilleurs d'entre eux récompensés par le président de la société, Mr Phillipe CASTANET.

Dépistage visuel

Jeudi 25 Avril, une campagne de dépistage visuel a été organisée sur la commune. Une réunion publique ouverte à tous le matin de 10H à 12H, dirigée par une orthoptiste n'a malheureusement pas rencontré le succès escompté (3 personnes présentes) pour être informées sur les risques des maladies oculaires et la façon dont préserver la santé de ses yeux. L'après-midi était consacré à des dépistages individuels gratuits pour les plus de 60 ans, préalablement inscrits en mairie, avec examen complet des yeux. Le planning était complet pour ces bilans.

Travaux en période à risque



Même si les pluies du printemps ont un peu éloigné le risque d'incendie, il suffit d'une période de chaleur et de vent pour retrouver une situation à risque. L'humidité du printemps a permis la pousse vigoureuse de la végétation herbacée : une fois sèches, ces herbes peuvent permettre le développement d'incendies dangereux, car rapides et violents. Des consignes de prudence sont adressées aux agriculteurs ainsi qu'aux entreprises et à tous les citoyens.

La sécurité est l'affaire de tous. Il faut s'informer du niveau de vigilance journalier pour se protéger.

Une carte de vigilance incendies de forêt est disponible depuis 2020 pour le Gard, et mise à jour quotidiennement. Elle doit permettre aux entreprises de connaître le niveau de risque et d'adapter leurs pratiques en conséquence.

Cette carte se caractérise par 3 niveaux de vigilance (jaune, orange et rouge). Le risque incendie de forêt est déterminé quotidiennement pour chacune des 8 zones météorologiques du département du Gard, en s'appuyant sur les données de Météo France. Elle est consultable du 15 juin au 15 septembre sur le site internet de la préfecture <https://www.risque-prevention-incendie.fr/gard/>



ANIMAUX



CHATS : Nous avons été alertés à plusieurs reprises sur la disparition de chats . Des mains courantes ont été déposées à la gendarmerie. Nous vous invitons à garder vos chats chez vous.

CHIENS : Nous vous rappelons l'obligation de promener vos chiens en laisse et de ramasser ses déjections. La divagation est interdite et passible d'amende. Pensez également à respecter votre voisinage en évitant les aboiements intempestifs en cas d'absence.

Communiqué de la Société d'Assistance pour le Contrôle et la Protection Animale (SACPA) de Vallerargues :

Le centre animalier connaît une recrudescence de chiens dans le département du Gard depuis 2020, les refuges sont saturés. Le centre de Vallerargues accueille de nombreux animaux issus de la divagation sur la voie publique. Malgré toutes leurs démarches, de nombreux chiens ne retrouvent pas leurs propriétaires. C'est pourquoi ils lancent le Plan Urgence Adoption pour offrir une nouvelle chance à tous ces chiens.

Ils proposent des adoptions gratuites et des frais (stérilisation, identification, vaccination) pris en charge par la fondation Clara.

Les animaux à sauver concernés par l'opération sont présents sur le site fondationclara.org

URGENCES VÉTÉRINAIRES : 3115 (appel gratuit)

SIGNALEMENT CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE : 3677

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

4 Mars 2024

- Délibérations portant sur les comptes de gestion 2023 - M 57 commune et M49 assainissement
- Délibérations portant sur les comptes administratif 2023 – M57 commune et M49 assainissement
- Délibérations portant sur les affectations de résultats 2023 M57 et M49 au budget 2024
- Demande de subvention pour la culture auprès de la Région Occitanie et du Conseil départemental du Gard.

2 Avril 2024

Vote du budget :

Impôts Directs : Cette année encore pas d'augmentation des taux d'imposition.

Foncier bâti	38.66 %
Foncier non bâti	50.73 %

Subventions aux Associations :

Une enveloppe globale de 3800€ a été votée pour l'ensemble des associations communales.

Budget communal		Budget assainissement	
Fonctionnement	881 046,00 €	Fonctionnement	142 506,00 €
Investissement	669 229,00 €	Investissement	147 134,00 €

29 Avril 2024

- Délibérations portant sur l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2023.
- Délibération portant sur les conventions 24.20 et 24.002 à la suite du contrat territorial concernant les travaux d'aménagement de la RD8 en traversée d'agglomération - tranche 1 – carrefour RD8/RD907.
- Délibération portant sur la RODP 2024 - montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de télécommunications – Gard fibre.
- Délibération portant sur les travaux d'éclairage public – 23 073 TEP-EEE - PHASE 1.
- Délibération portant sur les travaux d'éclairage public – 23 074 TEP-EEE - PHASE 2.

3 Juin 2024

- Délibérations portant sur l'adhésion au groupement de commandes portée par les Syndicats Départementaux d'Energies pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.
- Délibération portant sur l'aménagement de voirie, mise en sécurité et embellissement des RD 8 et RD 907 - choix de l'entreprise.